Janvier 2022 #04

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal

Le Dossier p.4-5

Le plan de sauvegarde du bâti ancien

www.cc-stamarin.fr

SOMMAIRE

P.4 - 5 **Dossier :** le plan de sauvegarde du bâti ancien.

P.6 **Economie :** relancer la centrale hydroélectrique, c'est possible !

P.7 **Tourisme :** restauration de la Grande Chaufferie et du Laboratoire du Parc de Wesserling

P.8 - 9 **Environnement**

P.10 **Centre aquatique de Wesserling :** un service public

P. 11 **Médiathèque :** du nouveau à la Médiathèque !

P. 12 **Brèves**

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- À l'Unisson **n°4** - Janvier 2022
- Directeur de la publication : **Cyrille AST**
- Directeur de la communication : **Michel PINEL**
- Conseil Conception Rédaction : **Auctavia Communication**
- Conception graphique : **grafikexpo.fr**
- Impression : **Publi H**, certifié imprim'vert
  6000 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m^2
- Crédits photos : Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA)

La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal, et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

Rejoignez-nous sur Facebook

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EDITO

Madame, Monsieur,
Chers habitants de la Vallée de Saint-Amarin,

L'année 2021 n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Un contexte sanitaire compliqué, incertain et mouvant en est la cause principale.
Nous avons tous, plus ou moins, été bouleversés par cette pandémie et ses conséquences. Nous devons désormais les intégrer dans notre quotidien et les rajouter aux nombreuses problématiques que nous rencontrions déjà. La tâche est ardue, le défi n'en est que plus grand.

Aussi, je tiens ici à remercier l'ensemble de nos agents de leur grande implication afin de maintenir des services publics de qualité. Un grand merci également à toutes les personnes qui œuvrent régulièrement au centre de vaccination de Saint-Amarin : médecins, infirmières, professionnels de santé, personnel de nos collectivités et bénévoles. Le maintien de services de proximité semble, en effet, essentiel pour notre territoire.

Nous poursuivrons donc notre action en agissant sur nos principaux projets : réhabilitation du centre de loisirs, implantation d'un Pôle de Réemploi – Recyclage – Revalorisation (P3R), sécurisation de nos approvisionnements en eau, développement d'énergies renouvelables, finalisation de nos parcs économiques, mise en place d'un pôle de santé et amélioration de notre attractivité touristique (projet hôtelier, transformation de la route du Haag en voie verte mobilité douce, etc.).
Le tout avec moins de marges de manœuvre, car comme vous, nous subissons, entre autres, les augmentations du prix des fluides (électricité, gaz, etc.) et du coût des matériaux. Je sais que certains souhaiteraient que ces réalisations soient plus rapides.
Notre volonté est intacte et nous faisons au mieux dans l'environnement contraint qu'est le nôtre aujourd'hui et qui repose malheureusement sur le triptyque crise sanitaire – restriction budgétaire – rigidité administrative. Notre pugnacité nous permettra de faire face et nous réussirons !

Au nom de l'ensemble du Conseil communautaire, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une bonne année 2022, surtout la santé, si précieuse, et plein de bons moments que la vie peut nous procurer !

Avec toute ma détermination et ma bienveillance,

Cyrille AST
Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Saint-Amarin

Le plan de sauvegarde du bâti ancien

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La vallée de Saint-Amarin est considérée comme l'une des plus belles vallées du massif vosgien. Elle le doit à un patrimoine naturel exceptionnel, fait de forêts, de lacs, de paysage ouvert.
Elle le doit aussi à un patrimoine bâti, rural, industriel et historique remarquable.
Ces éléments concourent à faire de notre cadre de vie un cadre apprécié, favorable à un développement harmonieux.
Pour autant, ces dernières années, la situation semble s'inverser.

Dans nos villages, notre patrimoine bâti ancien et historique se dégrade. Il subit certes les vicissitudes du temps, mais il est aussi victime de rénovations manquées. Ce patrimoine est même parfois abandonné, voire démoli, laissant par endroit, notamment le long de la RD1066, une image peu reluisante.

La Communauté de Communes a vite perçu ce changement et a décidé d'agir en s'engageant à préserver la qualité de nos villages. Elle a aussi voulu produire des logements de qualité avec son Programme Local de l'Habitat, redynamiser les centres anciens, tout en préservant notre identité, notre savoir-faire, et en soutenant l'économie locale.

Elle s'est appuyée sur des outils protecteurs comme le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
Elle s'est aussi dotée d'un service architectural pour encadrer les travaux de rénovation.

Pour sensibiliser la population à cette problématique de préservation de notre patrimoine bâti, elle a décidé de communiquer davantage.
Elle s'est ainsi engagée dans la production d'évènements valorisant notre patrimoine.

Avec les Rendez-Vous du bâti, c'est l'occasion d'échanger, d'apprécier les bonnes pratiques autour de conférences, de Stammtisch, d'ateliers ou de stages pédagogiques.

Mais, la Communauté de Communes veut désormais aller plus loin pour affirmer l'identité de son territoire de vallée vosgienne en s'engageant dans un plan de soutien technique et financier, complémentaire au programme national de transition énergétique.

Opérationnel dès le mois d'avril prochain, ce plan a pour objectif de sensibiliser, former, accompagner techniquement et financièrement les propriétaires de maisons anciennes vers une bonne rénovation énergétique, dans le respect du patrimoine.
C'est le Plan de Sauvegarde du Bâti Ancien !

Des aides financières pour les particuliers

Le programme de subvention du Plan de Sauvegarde du Bâti ancien s'adresse aux propriétaires d'un bâtiment ancien sur le territoire de la Communauté de Communes.

• Vous avez un projet de rénovation partielle (changement de fenêtres, de volets ou de portes, ravalement de façade, bardage bois, restauration de marquise, restauration d'encadrements en grès, etc.)

• Vous avez un projet de rénovation globale incluant une rénovation énergétique à forte valeur environnementale. Vous pouvez contacter notre architecte-conseil (03 89 82 60 01) qui vous accompagnera dans votre projet.

Candidature :
avril 2022
Dossier de candidature à récupérer à la Communauté de Communes

Sélection du dossier :
juin 2022

Montage du projet :
juin - octobre 2022

Validation de la subvention :
octobre 2022

Contrôle travaux + versement de la subvention à l'issue des travaux.

Travaux :
2022-2023

Contact :
Laura KWIATKOWSKI
Architecte urbaniste
Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin
l.kwiat@ccvsa.fr
03 89 82 60 01

Le Plan de Sauvegarde du Bâti Ancien se découpe en 3 volets :

1 SENSIBILISATION

Évènements, conférences, débats et ateliers destinés à former et informer les propriétaires et les entreprises locales du bâtiment sur les bonnes pratiques de rénovation, notamment dans le bâti ancien.

2 ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER AUX PARTICULIERS

• **Technique :** Conseils architecturaux gratuits délivrés par l'architecte urbaniste de la Communauté de Communes
• **Financier :**
- Subventions pour la rénovation poste par poste des éléments patrimoniaux du bâti ancien
- Subventions pour les projets d'éco-rénovation exemplaires du bâti ancien : 1 projet retenu par an

N.B. *Toutes les aides sont cumulables avec les aides financières à la rénovation énergétique.*

3 MONTRER L'EXEMPLE

Chantiers pilotes d'éco-rénovation : chantiers de rénovation publics destinés à sensibiliser et former les particuliers et les entreprises en situation réelle.

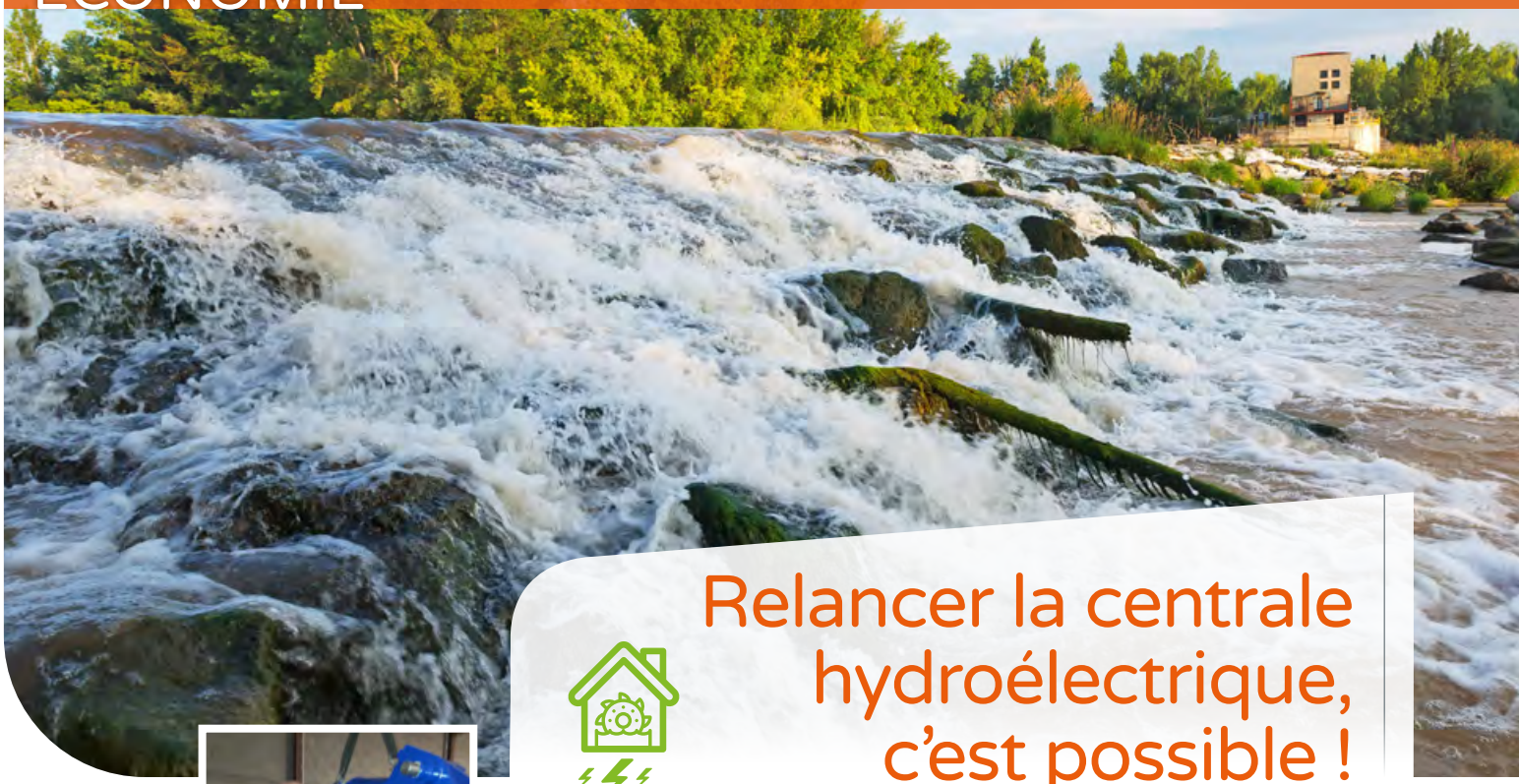

Relancer la centrale hydroélectrique, c'est possible !

Entretien avec **M. Luc MAGNETTE**, directeur de la société **HYTEM**.
La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a décidé de relancer la centrale hydroélectrique de Malmerspach dans un objectif de favoriser les énergies renouvelables.
Un appel d'offres a été lancé en février 2017 qui a vu la société HYTEM remporter le concours de mise en concurrence. Nous sommes allés à la rencontre de son dirigeant, M. Luc MAGNETTE, qui porte avec enthousiasme ce projet de rénovation.

> Bonjour M. MAGNETTE, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Bonjour. La société HYTEM dont je suis le dirigeant a été créée en mars 2009. L'entreprise est basée dans le département des Vosges à Golbey, non loin d'Épinal. Nous sommes spécialisés dans le domaine des centrales hydroélectriques.
Nous réalisons des missions d'ingénierie mécanique et proposons des solutions clef en main pour la rénovation et la construction de turbines hydrauliques.
Nous assurons aussi l'expertise, la maintenance, la réparation et l'entretien sur des ouvrages existants. Nous exploitons également des centrales.

> Pourquoi pensez-vous avoir été retenu par la Communauté de Communes ?

Je pense que la CCVSA a vu dans la candidature de la société HYTEM un candidat sérieux qui a plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine d'activité particulier.
Je pense aussi que la collectivité a apprécié notre capacité à gérer des projets de petite taille comme de grandes entités, avec notamment la réalisation de plus d'une centaine de projets en France et à l'étranger pour des centrales de plusieurs mégawatts.

> Parlez-nous du projet de Malmerspach ?

La production d'énergie issue de la centrale hydroélectrique de Malmerspach est envisagée pour cette fin d'année 2022. Deux années ont été nécessaires pour obtenir les autorisations administratives et gérer la mise en conformité écologique, en installant notamment une passe à poissons au niveau du barrage en rivière.
La production de la centrale hydroélectrique est estimée à 530 000 kWh/an correspondant à une substitution de 46 Tonnes Equivalent Pétrole/an. Cette production énergétique peut théoriquement subvenir aux besoins de 196 foyers en consommation électrique classique, hors chauffage et eau chaude.

> Pourquoi les collectivités locales s'engagent-elles aussi dans la remise en état de centrale hydroélectrique ?

Je pense que les collectivités locales veulent donner l'exemple en matière environnementale.
Les centrales hydroélectriques sont classées dans la catégorie des énergies renouvelables. La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin va limiter son empreinte carbone en évitant de rejeter dans l'atmosphère 148 tonnes de CO_2, soit l'équivalent d'une voiture particulière parcourant 876 000 km.

> Merci M. MAGNETTE pour la qualité de cet entretien

Merci à vous.

En savoir plus
http://www.sarlhytem.fr/

Restauration de la Grande Chaufferie et du Laboratoire du Parc de Wesserling

Dans le cadre du projet écomuséal de Wesserling, la CCVSA a engagé en 2019 les premiers travaux de restauration du château dont l'achèvement est prévu début 2023.

La Fondation du patrimoine vient de lancer avec la CCVSA et l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling un appel à dons pour la rénovation d'un ensemble patrimonial rare et remarquable : la grande chaufferie, la salle des turbines et le laboratoire.
Ils sont les témoins des évolutions techniques et énergétiques de cette grande manufacture textile.

Les travaux vont permettre de protéger, réhabiliter et sécuriser ces bâtiments afin de les rendre accessibles au grand public.
Le coût global du chantier est estimé à 400 000 €. L'objectif de collecte à atteindre est de 80 000 €.

Cette réhabilitation vise non seulement à conserver l'ambiance, mais à restituer aussi l'esprit des lieux, malgré la modification de leur destinée.

La grande chaufferie sera conservée en l'état et animée par des sons et lumières afin de retranscrire l'atmosphère des lieux en activité.
La salle des turbines deviendra le «Café'turbine» et sera aménagée en boutique et en cafétéria, dans une ambiance industrielle.

L'ancien laboratoire sera consacré aux démonstrations pédagogiques pour faire découvrir aux petits et grands les différentes expériences qui étaient réalisées sur les textiles.

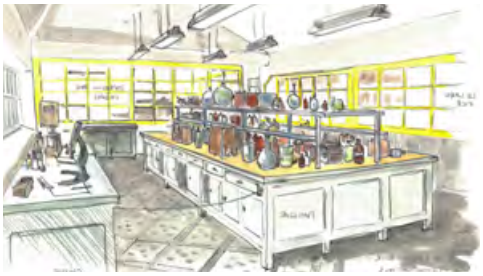

Pour faire un don, vous pouvez :

- Vous connecter sur : https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/grande-chaufferie-et-laboratoire-du-parc-de-wesserling et faire un don par carte bancaire.

- Envoyer un chèque à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine / Grande Chaufferie et Laboratoire » en mentionnant votre nom (ou celui de votre société), adresse, e-mail, téléphone à Fondation du Patrimoine, Délégation Alsace, 9 place Kléber, 67000 Strasbourg.

Votre aide est nécessaire pour ce beau projet !

Prenez part à cette grande aventure patrimoniale en faisant un don par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine et bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % du montant du don sur l'impôt sur le revenu !

Pour vous remercier de votre soutien, l'association du Parc de Wesserling vous offre des avantages, à découvrir dès maintenant depuis le site internet de la Communauté de Communes.

Votre contribution aidera à la sauvegarde d'un patrimoine d'exception pour la vallée de St-Amarin et favorisera la vitalité du site.

Vous pouvez aussi participer à la rénovation du Château dont l'appel à dons est toujours ouvert en suivant ce lien :

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-wesserling

ENVIRONNEMENT

Mes encombrants sont-ils durables ?

La Communauté de Communes collecte en porte à porte et traite les déchets encombrants (OME).

En 2020, ces déchets représentaient 960 tonnes, soit 77 kg par habitant !
Ces déchets -à l'exception du métal- ne sont actuellement ni triés ni valorisés. Ils sont simplement broyés et enterrés dans un centre d'enfouissement situé à Retzwiller à une quarantaine de kilomètres de Saint-Amarin.
Ce centre arrivera prochainement à saturation et ne pourra bientôt plus accueillir nos déchets.

De plus, une taxe incitative mise en place par l'État s'applique à chaque tonne de déchets enfouie ou incinérée. Et cette taxe est en forte augmentation.

La Communauté de Communes travaille sur un centre de tri nouvelle génération qui fera la part belle au réemploi et au recyclage.

Mais en attendant son ouverture, pour l'environnement, comme pour le budget, il est crucial de réduire les tonnages d'encombrants, en respectant les consignes et les filières de recyclage existantes (papier, cartons, emballages, textiles, déchets verts). Il s'agit aussi de privilégier le don et la réparation, plutôt que le rebut.

Une Recyclerie ouvrira bientôt ses portes sur le territoire et nous sommes à la recherche de bénévoles.

Si ce sujet vous intéresse, contactez la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

RAPPEL : INTERDIT à la collecte des encombrants

- **Les textiles, les cartons, les livres, les magazines**
  Ils doivent être déposés dans les bennes de tri.
- **Le plâtre, les gravats, les tuiles, les pneus, les vitrages**
  Faites appel à une société privée.
- **Les déchets verts**
  Ils doivent être déposés sur les plateformes dédiées.
- **Les volumes supérieurs à 2m³**
  Pour vider une maison, louez une benne auprès d'une société spécialisée.

Comment assurer la cohabitation entre **élevage et faune sauvage ?**

C'était l'objet de la réunion de partage et de réflexion qui s'est tenue le 8 décembre dernier.
Une réunion organisée à l'initiative de la Communauté de Communes, de l'association Agriculture et Paysages et du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
Éleveurs, élus, techniciens, services de l'Etat, chercheurs étaient réunis pour évoquer la cohabitation avec le loup et le lynx. Les enjeux et les manières collectives d'anticiper le retour du loup sur le territoire ont été évoqués afin d'assurer une bonne cohabitation entre l'animal et la société locale, de même que la compréhension des bonnes pratiques à adopter par les éleveurs pour anticiper ou répondre à la présence du loup.
L'assemblée a abordé les priorités et thématiques à définir dans la suite de cette démarche collective.
La question du loup est vite apparue comme révélatrice d'enjeux sociaux et économiques auxquels font face les éleveurs du territoire.
Ils demandent des solutions allant au-delà de la simple protection et associant l'ensemble des parties prenantes : gestion du foncier, entraide, accompagnement à apporter par les collectivités aux éleveurs, questions de sensibilisation et d'éducation pour (re-) connecter les habitants de tous âges à la nature, mais également au métier et au rôle des éleveurs…
Autant de propositions qui doivent aujourd'hui être consolidées pour définir la suite de la démarche animée par la Communauté de Communes, l'association Agriculture et Paysages et le PNR des Ballons des Vosges.

Les Trocothèques éphémères

Pour préparer l'arrivée du nouveau centre de tri « Pôle de Ré-emploi Recyclage et Revalorisation », avec le soutien de la Communauté de Communes, des communes volontaires ont proposé à leurs habitants des Trocothèques éphémères. Un événement local et convivial pour sensibiliser les habitants à l'économie circulaire et à la réduction des déchets.

Le principe est de proposer le temps d'une journée un espace temporaire de gratuité en invitant les personnes à donner ce dont elles n'ont plus besoin. Les participants peuvent prendre ce qu'ils veulent, sans avoir nécessairement quelque chose à proposer en échange.
Simplicité d'organisation, valeurs solidaires et convivialité villageoise sont les ingrédients de cette opération.

En 2021, les communes de Mitzach, Geishouse et Husseren ont expérimenté cet évènement.
La commune d'Urbès a décidé de les accompagner dans cette belle opération désintéressée.

Les dates des Trocothèques éphémères :

- **Kruth :** 25/06/2022
- **Husseren :** 11/09/2022
- **Urbès :** 11/09/2022
- **Mitzach :**1/10/2022
- **Geishouse, Storckensohn, Moosch :** à définir

Le centre aquatique de Wesserling, un service public

Au-delà de ses missions classiques dévolues à l'apprentissage de la natation, le Centre Aquatique de Wesserling propose aussi des activités pour tous les âges, qui vont des loisirs au sport en passant par la case bien être. Il est utile de préciser que ces activités nécessitent des demandes de réservation préalable.

> Pour les enfants

• **jardin aquatique :** les mercredis de 11h15 à 12h00, séance de familiarisation et d'apprentissage de la natation par le jeu dans une eau chauffée et avec un matériel varié ;

• **anniversaire :** les mercredis et samedis de 14h45 à 16h avec des animations aquatiques proposées par le MNS puis une salle mise à disposition de 16 à 17h pour le goûter ;

• **bébé nageur :** les samedis de 9h30 à 12h moment privilégié avec ses proches pour se familiariser avec le milieu aquatique chauffé et agrémenté de divers jouets et jeux ;

• **leçon collective et individuelle :** selon le niveau de natation de l'enfant.

> Pour les adultes,

• **circuit training :** séance d'aquafitness en musique sur différents ateliers (step, bike, trampoline…) les lundis de 12h15 à 13h et de 19h15 à 20h, les mardis de 19h15 à 20h, et les mercredis de 19h45 à 20h30 ;

• **aquatonic :** séance d'aquafitness en musique avec matériel varié les lundis de 19h15 à 20h ;

• **aquabike :** séance d'aquafitness autour du vélo les lundis et mardis de 20h15 à 21h, les jeudis de 19h45 à 20h30, les vendredis de 12h15 à 13h et les dimanches de 8h15 à 9h ;

• **leçon collective et individuelle :** selon le niveau de natation.

> Pour les plus âgés

• **sénior :** les mercredis de 10h15 à 11h15 piscine chauffée et privatisée pour une pratique libre, aquasanté séance d'aquafitness adaptée en musique avec un matériel varié les vendredis de 10h30 à 11h15.

> Au service Enfance, La promotion interne est favorisée

Stéphanie SCHIRCH et Sabine HOFFMANN, des responsabilités partagées

Avec le départ d'Anne COLOTTO du Service Enfance, la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a privilégié la promotion interne. Elle a demandé à Stéphanie SCHIRCH et Sabine HOFFMANN de prendre de nouvelles responsabilités en prenant la direction du service petite enfance pour l'une, et celle des accueils de loisirs pour l'autre.
Cette mutualisation des compétences permet à la Communauté de Communes de proposer un service de qualité à nos concitoyens.

Stéphanie SCHIRCH, possède un diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants et dirigeait le multi accueil de Wesserling depuis l'année 2011.
Sa nouvelle fonction consiste à coordonner l'action de la petite enfance de la Communauté de Communes.
Elle est accompagnée dans cette mission par Sabine Hoffmann, diplômée d'un BAFD et d'un BPJEPS accueil de loisirs, qui aura la responsabilité de gérer les temps d'accueil périscolaire.
Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Du nouveau à la Médiathèque !

Lancement du **projet de portage à domicile**

Vous habitez au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, vous aimez lire et vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ?
La Médiathèque vient à vous grâce à son nouveau service de portage à domicile !

Ce service vise à maintenir le lien social en utilisant notre offre de loisirs pour créer et renforcer le contact humain auprès de la population locale.

• À qui s'adresse ce service ?
Essentiellement aux personnes âgées, qui sont souvent de grands lecteurs, mais qui ne fréquentent pas la Médiathèque par impossibilité, voire par peur de se déplacer.
Sont aussi concernées les personnes en situation de handicap, en convalescence ou qui n'ont pas la possibilité, même temporaire, de se rendre dans nos locaux (ce qui peut aussi, par exemple, impliquer des personnes seules avec enfants en bas âge).

• Où et comment choisir ?
Si vous êtes dans un des cas décrits plus haut (difficultés à se déplacer, situation de handicap, etc), veuillez contacter la Médiathèque au 03 89 39 64 00 et laisser vos coordonnées. La bibliothécaire prendra rapidement contact avec vous, afin de définir dans un premier temps vos goûts et vos souhaits, et formaliser l'utilisation du service après validation de la charte de fonctionnement.
Le portage est un service gratuit ; seule l'inscription à la Médiathèque, qui vous permet d'emprunter les documents, est payante (12 euros pour l'année).

Romans, documentaires, films, musique, bandes dessinées, revues, etc. seront ainsi accessibles à tous les habitants quel que soit leur âge ou leur état de santé !

Ouverture du service de **prêt de jeux vidéo**

À partir de la fin janvier 2022, les abonnés à la Médiathèque pourront emprunter des jeux vidéo, à raison d'un jeu par carte et par famille.

Les joueurs pourront prendre des jeux soit sur Nintendo Switch, soit sur PlayStation 4 ou PlayStation 5 ; le catalogue étant amené à être étoffé au fur et à mesure des mois à venir.

En outre, une console Switch et la toute dernière PlayStation 5 ont été acquises en fin d'année dernière.
Des personnes (abonnées ou non) n'ayant pas de console à la maison pourront tester des jeux sur les consoles qui seront mises à disposition dans la salle d'animation de la Médiathèque, et ceci dans un premier temps pendant les vacances scolaires.
Il n'est pas exclu à l'avenir que des plages horaires soient dédiées les mercredis après-midi.
En tant que média convivial et populaire, le jeu vidéo constitue actuellement un moyen fort permettant à la fois de fidéliser un public adolescent, de développer des actions intergénérationnelles et de mettre en avant des jeux indépendants.

En bref, il permet de promouvoir le ludique tout en étant vecteur de lien social fort. Le jeu vidéo ouvre un vaste champ des possibles qui ne demande qu'à être exploré au cours des prochains mois : tournois de jeux parents/enfants, découverte de titres autour d'une thématique précise ou dans le cadre d'un événement culturel, présentation de jeux indépendants, etc.

Collectif des possibles

Le calendrier des évènements organisés par le Collectif des Possibles sera disponible depuis la page Facebook de la Communauté de Communes.

Info-minute

Le Centre Nautique de Wesserling fermera ses portes du 17 au 30 janvier pour cause de vidange.

Centre de vaccination

Suite aux annonces du Gouvernement concernant le rappel pour tous, le centre de vaccination augmente sa capacité de vaccination.
Les prises de rendez-vous se font essentiellement via le site doctolib.fr : Centre de vaccination COVID-19 de la Vallée de St Amarin, Centre de vaccination COVID-19 à Saint-Amarin (doctolib.fr)
À savoir : le centre de vaccination du Cap est uniquement pourvu du vaccin à ARN Messager Moderna.
Afin d'accueillir les patients nombreux, nous sommes à la recherche de bénévoles, pouvant assurer des postes d'accueil ou de saisie informatique. Faites-vous connaître auprès de la Communauté de Communes au 03 89 82 60 01 ou par mail s.gutfreund@ccvsa.fr

La dictée du Tour de France

Le Tour de France Féminin s'invite dans la vallée de Saint-Amarin. A cette occasion, les organisateurs du Tour proposent d'organiser une dictée avec le concours d'enseignants volontaires, pour les classes de CM1/CM2, 6ème et 5ème. Une dictée basée sur un texte tiré d'un article de presse régionale.
Il s'agit par-là d'intéresser les jeunes à la pratique du vélo et au Tour de France Féminin, qui passera par notre vallée le 30 juillet, avec une arrivée au Markstein.
En 2021, plus de 26 000 enfants ont participé à cette opération grâce à la mobilisation de leurs professeurs.
L'ensemble des enseignants de la vallée peuvent s'inscrire, la dictée aura lieu le vendredi 25 mars 2022.
L'ASO, société organisatrice du Tour de France Féminin, récompensera les meilleurs élèves.
Contact : s.gutfreund@ccvsa.fr

Appel aux jeunes médecins

La vallée de Saint-Amarin a la chance d'avoir encore sur son territoire des médecins généralistes, dévoués et compétents, installés depuis plusieurs années. Ils connaissent le territoire et ses habitants. Malheureusement, avec les départs en retraite successifs, le nombre des praticiens diminue et le besoin de leur remplacement se fait de plus en plus sentir.
La Communauté de Communes a décidé de soutenir l'installation de jeunes médecins en apportant un appui en matière de logement personnel et de locaux professionnels.
Un film promotionnel a été réalisé pour encourager l'installation de jeunes médecins. Nous vous invitons à le découvrir et le partager sur vos réseaux sociaux à partir de la plateforme Youtube :
https://www.youtube.com/watch?v=MIaUX0PwRHE
N'hésitez pas à relayer ce message autour de vous !

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES